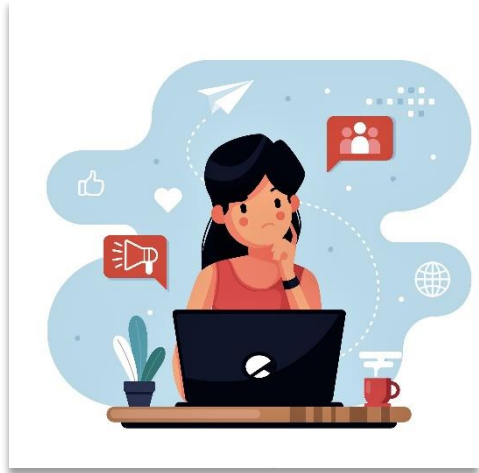


Lancer Ma Création ou Reprise d'Entreprise, un dispositif sur mesure pour les créateurs et les repreneurs d'entreprise



Vous portez un projet de création ou de reprise d'entreprise et vous cherchez de l'aide ou des conseils pour avancer dans vos démarches ?

Lancer Ma Création ou Reprise d'Entreprise, c'est le soutien dont vous avez besoin pour vous lancer.

Des réponses personnalisées...

« Lancer Ma Création ou Reprise d'Entreprise » offre la possibilité de bénéficier d'un diagnostic et d'un accompagnement sur mesure pour booster votre projet de création ou reprise d'entreprise. L'accompagnement proposé permet d'obtenir des réponses concrètes et personnalisées à vos questions et à vos besoins (étude de marché, stratégie commerciale, dispositions juridiques et réglementaires de l'activité, financements et partenaires mobilisables, choix du statut juridique, ...). Il est assuré par des experts de l'entrepreneuriat labellisés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

... aux besoins concrets des entrepreneurs

« Lancer Ma Création ou Reprise d'Entreprise » est un dispositif conçu pour répondre aux besoins réels des créateurs et repreneurs d'entreprise. De l'étude de marché à la stratégie de communication, toutes les étapes du lancement de projet peuvent être étudiées avec le conseiller. En fonction de vos besoins, vous pourrez concevoir une stratégie commerciale, préparer votre budget prévisionnel, vous entraîner à la présentation de votre projet aux financeurs, réfléchir au choix de votre statut juridique, ... ou peut-être vous perfectionner dans tous ces domaines...

« Lancer Ma Création ou Reprise d'Entreprise » est accessible à tout porteur de projet de création ou reprise d'entreprise, situé en Auvergne-Rhône-Alpes - notamment les demandeurs d'emploi -

Financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et par le Fonds Social Européen, cet accompagnement est gratuit pour les porteurs de projet.

Vous habitez en Savoie, en Haute-Savoie, en Isère :

Contactez-nous au 04.79.84.44.94, vous obtiendrez un rendez-vous dans les 10 jours.